

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/5812
13 juillet 1964
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL, LE 10 JUILLET 1964, PAR LE
REPRESENTANT PERMANENT DE LA TURQUIE

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un télégramme que vous
adresse M. Fazil Küçük, vice-président de Chypre.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ce
télégramme comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Turquie
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Orhan Eralp

Dans une lettre qu'il a récemment fait distribuer aux membres du Conseil de sécurité, M. Zenon Rossides, représentant de l'administration Makarios à New York, prétend qu'un Chypriote turc de Malia, répondant au nom de Djemali Karamehmet, a été assassiné le 17 juin par des "terroristes chypriotes turcs" pour servir d'exemple, selon lui, à ceux qui cherchent à reprendre une vie normale. Comme je vois là un exemple typique de la vile tactique d'affirmations mensongères à laquelle recourent les Grecs pour défendre une cause injuste dont l'objectif est d'éliminer ou d'asservir la communauté chypriote turque, je voudrais porter à votre attention les faits qui, à ma connaissance, ont été établis par la police civile des Nations Unies à Chypre. La police de la Force a été portée à mettre en doute les allégations de la police grecque selon lesquelles l'assassinat ci-dessus mentionné et celui d'un autre Turc, Hassan Selim, commis le 22 juin dans la même localité, auraient été le fait de "terroristes turcs".

Mon attention a été attirée sur les résultats de l'enquête effectuée par la police civile des Nations Unies; il en ressort que rien ne prouve que des Chypriotes turcs aient été les auteurs de ces assassinats, contrairement à ce que laisse entendre M. Rossides. En revanche, des dépositions ont été faites par des témoins oculaires; ceux-ci ont reconnu les Grecs qui ont assassiné ces deux Turcs.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer ce télégramme aux membres du Conseil de sécurité.

Le Vice-Président de la République
de Chypre,

(Signé) F. Küçük

